

Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1999/314 23 mars 1999 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 23 MARS 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE YOUGOSLAVIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la réponse de M. Slobodan Milosevic, Président de la République fédérale de Yougoslavie, au message des Coprésidents de la réunion de Rambouillet, les Ministres français et britannique des affaires étrangères, MM. Hubert Vedrine et Robin Cook (voir annexe).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(<u>Signé</u>) Vladislav JOVANOVIC

99-08195 (F) 230399 230399

ANNEXE

Réponse du Président de la République fédérale de Yougoslavie au message des Coprésidents de la réunion de Rambouillet, les Ministres français et britannique des affaires étrangères

Ceci est ma réponse au message que vous m'avez envoyé.

Les pourparlers de Paris, dont vous mentionnez l'ajournement, n'ont jamais eu lieu. La délégation du Gouvernement de la République de Serbie et les représentants du mouvement séparatiste et terroriste albanais ne se sont jamais rencontrés pour discuter.

En ce qui concerne l'"Accord" signé, deux documents ont été signés à Paris.

Le premier porte la signature des représentants de toutes les communautés nationales du Kosovo, qui représentent effectivement le Kosovo. Le second est signé par les représentants du mouvement séparatiste et terroriste albanais qui ne sont pas, naturellement, les représentants du Kosovo.

Cet autre document, que vous appelez l'Accord de Rambouillet, n'est pas cependant l'Accord de Rambouillet. Car, pas plus à Rambouillet qu'à Paris, les personnes venues négocier, ne négocièrent. Aucune discussion n'a eu lieu entre elles; par conséquent, il n'a pas pu y avoir de document commun à accepter ou à rejeter.

D'autre part, le texte que vous appelez l'Accord de Rambouillet a été publié dans la presse du Kosovo (le journal albanais <u>Koha Ditore</u>) avant même que ne s'ouvrent les pourparlers de Rambouillet.

Belgrade est tolérante, elle n'est pas stupide. C'est à la stupidité de quelqu'un d'autre que l'on doit la publication d'un document qui aurait dû être le résultat de pourparlers qui n'avaient pas encore eu lieu.

Nous ne sommes, bien entendu, nullement opposés à la préparation d'un projet de document avant l'ouverture de pourparlers. Mais nous objectons fortement au fait que, sans qu'il y ait eu la moindre discussion, nous ayons été priés de signer, en tant qu'accord, quelque chose qui aurait pu éventuellement devenir un projet d'accord, et ce sans avoir jamais rencontré ceux avec lesquels nous étions censés nous accorder.

Vous avez écrit "l'accord est sur la table", à cela je répondrai : il ne pourrait y avoir sur la table qu'un projet d'accord. Mais ce n'est pas autour d'une table vide que l'on peut aboutir à un accord. Cela n'est pas davantage possible si un côté seulement de la table est garni. Tous ceux que concerne l'accord doivent s'asseoir à cette table.

Pour ce qui est de vos menaces d'une intervention militaire de l'OTAN, elles font honte à vos peuples, car vous vous préparez à user de la force contre une petite nation européenne, pour la seule raison qu'elle protège son territoire du séparatisme, qu'elle protège ses citoyens du terrorisme et qu'elle

veut sauvegarder sa dignité historique face à des bandits pour lesquels les mots histoire ou dignité n'ont aucun sens.

Vous dites que d'importants mouvements de nos forces de sécurité soulèvent de grandes inquiétudes. Si vous pensez qu'ils inquiètent les séparatistes qui voudraient s'emparer d'une partie du territoire de la Serbie et de la Yougoslavie, certes, ceux-là ont des raisons de se sentir inquiets. Si vous pensez à d'éventuels agresseurs extérieurs à la Yougoslavie, ceux-là aussi peuvent se sentir inquiets.

Aucun être humain normal ne peut réellement penser que quelqu'un qui est menacé ne manifestera aucune intention de se défendre.

Vous êtes les Ministres des affaires étrangères de deux pays européens, et donc de distingués diplomates. En cette qualité, vous avez le droit d'apporter votre médiation, de négocier, de faire appel aux bonnes volontés, de vous efforcer de maintenir la paix en Europe, afin que de meilleures relations s'instaurent entre les nations. Mais vous n'avez pas le droit de menacer d'autres pays et d'autres citoyens, ni de régenter la vie d'autres pays.

Nous restons fermement déterminés à résoudre pacifiquement les problèmes du Kosovo-Metohija, par la voie de négociations. Le fait qu'aucune négociation n'ait eu lieu à Rambouillet et à Paris ne signifie pas que nous devons abandonner l'idée de négocier. Cela, du moins, de notre point de vue pacifique et démocratique.

Slobodan Milosevic